

POUVOIR

Tout adhérent ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire et désireux de participer aux votes peut donner procuration à l'un des adhérents de l'association présent à l'Assemblée Générale Ordinaire. Il conviendra alors de compléter ce pouvoir et de le remettre à la personne nommément désignée sur le pouvoir. Tout pouvoir incomplet, raturé ou illisible est considéré invalide.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
Représentant de l'entreprise adhérente
Donne pouvoir à Madame, Monsieur
De me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du GEBS,
le Groupement des Entreprises des Boucles de Seine, du 3 octobre 2019.
Signature obligatoire précédée de la mention « Bon pour mandat :

Siège social : 16, rue des Cerisiers - 78500 SARTROUVILLE - 06 75 39 69 53 - SIRET : 493 222 731 00017

Courriel: contact@gebs.fr - www.gebs.fr